

## SALAIRES 2011: LE MEPRIS

La semaine dernière, avaient lieu des réunions d'information faites par la Direction concernant les augmentations de salaires 2011.

Nous disons « information » car si les directions d'entreprise ont l'obligation de négocier chaque année les salaires, Air France a pris l'habitude de réduire cette obligation à sa plus simple expression. Il n'y a pas de négociation sur les salaires à Air France, simplement un diktat unilatéral de la Direction. Et les syndicats conviés aux réunions des 18 et 22 mars (CFDT, CGT, FO, CGC et UNSA) n'ont ni informé, ni mobilisé les personnels avant ces réunions pour imposer de réelles augmentations de salaires.

Sur le fond, la décision de la Direction sur laquelle elle veut obtenir des signatures est un mépris total pour les salariés d'Air France :

### AUCUN RATTRAPAGE DES SALAIRES 2010 !!!!

L'augmentation des salaires à Air France en 2010 a été de 0.8 % au final (0.4 % au 1<sup>er</sup> août et 0.4 % au 1<sup>er</sup> novembre)

En 2010, l'inflation officielle annoncée par le gouvernement à travers l'INSEE a été de 1.8 %.

Plusieurs syndicats et associations de consommateurs évaluent cette inflation réelle pour les salariés à 3 %... au minimum ! Quelques exemples d'augmentations réelles en 2010 :

fioul domestique : 23 %, carburant : 14 %, légumes frais : 11 %.....

### IL Y A EU DONC UN LOURD REcul DU POUVOIR D'ACHAT EN 2010 et 0 % DE RATTRAPAGE

En dédommagement, Air France propose un « pourboire pour le petit personnel » de 250 € sur la paye du mois d'avril. Une prime versée une fois ne rattrape pas les pertes de pouvoir d'achat qui, elles, se cumulent tous les mois.



### POUR 2011, LE MEPRIS CONTINUE

Aucune augmentation de salaire de janvier à mars, la première de 0.8 % n'intervenant que fin avril sans aucune mesure rétroactive pour le début de l'année.

Et, pour l'ensemble de 2011, Air France se cale sur les prévisions les plus minimales du gouvernement et de son indice INSEE : 1.6 %.

Pendant ce temps, les prix alimentaires flambent, l'énergie (électricité, gaz, fuel) explose.

Et pour les IKV/IKS, la Direction en reste aux 4 % de janvier 2011 qui ne rattrapaient en rien les augmentations de nos frais de transports en 2010 (entretien, carburant) !!!!!

La Direction du groupe AF/KLM a réussi à augmenter son chiffre d'affaires (+ 15 % sur les 9 premiers mois de l'exercice IATA) en diminuant de 1 % la masse salariale et en réduisant les effectifs. Nous ne devons plus les laisser faire.

**LE MAINTIEN DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES, NOUS ALLONS DEVOIR LES IMPOSER PAR NOTRE MOBILISATION !**

Le bureau national - 25 mars 2011